

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE DES GLIERES

**Objet :** AFFECTATION DES RESULTATS 2019

Le « Mercredi 12 Février 2020 à 14h00 », en Mairie de Fillière, sur convocation de Monsieur le Président de l'AFP, se sont réunis les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AFP des GLIERES dont les noms suivent :

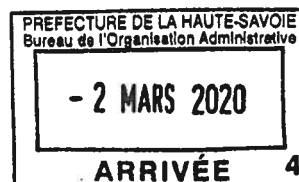
**Étaient présents :**

Christian ANSELME  
Marc CHUARD  
Michel MATHIEU  
Yves ANTHOINE MILHOMME  
Jean-Marc NICOLLIN  
Michel BASTARD-ROSSET  
Annie LEVET

**Assistaient également :**

Amélie ROMAC, Chargée de mission Syndicat des Glières  
Pascale RIGOT, service comptabilité finances Fillière  
Noëlle BERNARD-GRANGER, élue de Fillière  
Guillaume CHANDELLIER, DGS Fillière  
Emmanuel COGNET, Technicien SEA74  
Bruno DELETRAZ, Direction EAU POTABLE GRAND ANNECY

Au vu :  
- des résultats de l'exercice 2019  
- des reports antérieurs  
- des résultats de clôture



**L'Assemblée Générale**

- **Décide** de reporter l'excédent de fonctionnement (17 764.52 € ) et le déficit d'investissement (- 481.62 €) sur l'exercice 2020 aux sections correspondantes conformément au tableau ci-dessous.

Bilan de Clôture 2019		Affectation BP 2020		
<b>Section Fonctionnement</b>		<b>Section de Fonctionnement</b>		
Total des Recettes 2019	17 622.00 €			
Total des Dépenses 2019	18 751.38 €			
= Résultat de l'exercice 2019	- 1 129.38 €			
+ Excédent antérieur (2018)	18 893.90 €			
= Résultat à affecter	<b>17 764.52 €</b>	002	Excédent reporté	<b>17 764.52 €</b>
<b>Section d'Investissement</b>		<b>Section d'Investissement</b>		
Total des Recettes 2019	6 475.00 €	1068	Réserves	<b>Néant</b>
Total des Dépenses 2019	0.00 €			
= Résultat de l'exercice 2019	6 475.00 €			
+ Excédent antérieur (2018)	- 6 956.62 €			
= Excédent de clôture	<b>- 481.62 €</b>	001	Déficit reporté	<b>- 481.62 €</b>

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, ans que dessus  
Pour copie conforme  
Le Président de l'A.F.P.  
Christian ANSELME